



**RÉGION ACADÉMIQUE  
BOURGOGNE-  
FRANCHE-COMTÉ**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

**Délégation régionale académique  
à la protection des données**

**Secrétariat général de la région académique**  
Délégué régional académique à la protection des  
données

n° DPD-2025-06

Affaire suivie par :

Xavier PICHETTI

Tél : 03 81 65 49 26

Mél : [dpd@region-academique-bfc.fr](mailto:dpd@region-academique-bfc.fr)

10 rue de la Convention  
25000 BESANCON

Besançon, le 4 juillet 2025

La rectrice de la région académique Bourgogne Franche-Comté et  
de l'académie de Besançon  
chancelière des universités,

La rectrice de l'académie de Dijon  
à

Mesdames et messieurs les chef(fe)s d'établissement  
S/C

Mesdames et messieurs les inspecteurs d'académie,  
directeurs des services départementaux de l'éducation nationale

**Objet : Vote par voie électronique pour les élections des représentants des parents d'élèves**

**Références : DPD-2025-07**

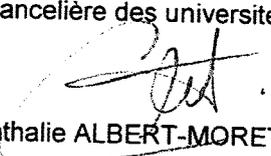
Depuis septembre 2024, les établissements peuvent recourir au vote par voie électronique pour l'organisation des élections des représentants des parents d'élèves. Sur décision du chef d'établissement, après consultation du conseil d'administration, le vote peut avoir lieu partiellement ou intégralement par vote électronique.

Un scrutin par voie électronique est un traitement de données à caractère personnel dont le chef d'établissement a la responsabilité. Il nécessite donc une inscription au registre des traitements de votre établissement ainsi qu'une information transparente aux personnes concernées.

À ces fins, vous trouverez jointe à ce courrier la fiche RGPD « Élection des représentants des parents d'élèves » pour vous accompagner dans la mise en conformité de ce traitement si vous décidez de recourir pour septembre 2025 à une solution de vote par voie électronique.

Le délégué à la protection des données et son adjoint se tiennent à votre disposition pour vous accompagner avec vos équipes dans l'élaboration de votre registre des traitements.

La rectrice de la région académique  
Bourgogne-Franche-Comté  
et de l'académie de Besançon,  
chancelière des universités

  
Nathalie ALBERT-MORETTI

La rectrice de l'académie de Dijon,

  
Mathilde GOLLETTY